

ment du siècle, il a publié une esquisse historique sur Bourgelat, ouvrage bibliographique, où il a tracé l'histoire de la médecine des animaux depuis les temps les plus reculés, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'Académie des sciences, agriculture de la Somme, mit au concours l'*Eloge* de Parmentier. M. Grogner se range au nombre des concurrents, et s'il n'a pas le prix pour manque de formes, de convenances académiques, il obtient une mention spéciale et un second prix, eu égard aux recherches et aux travaux auxquels il s'était livré pour donner à son mémoire le degré de mérite qui le distingue ; il fait mieux apprécier, continue le rapporteur de l'Académie d'Amiens, la part que Parmentier a eu dans les progrès de l'agriculture et l'économie domestique que le mémoire couronné. Je citerai encore l'*Eloge* de Varenne de Fénille, qui valut à l'auteur un prix mis au concours par la société d'émulation du département de l'Ain ; des notices sur MM. Hénon, Bredin, Bernard de Jussieu, Antoine de Jussieu, Joseph de Jussieu, Jacquard, Cochard, Balbis, etc. ; une notice sur la machine Jacquard, sur l'établissement des sourds et muets, sur la maison de la solitude, sur le conseil des prud'hommes, sur l'Ecole vétérinaire, etc., des recherches statistiques sur le mûrier, les vers à soie, et la manufacture de Lyon.

Il a composé une multitude de morceaux détachés qui, éparés dans les recueils périodiques, seront perdus pour la science ; il a été publié à Lyon, dans les quarante années que nous venons de passer, peu de journaux auxquels il n'ait coopéré ; il a travaillé aux *Tablettes historiques et littéraires* de Lyon, aux *Nouvelles Archives* du département du Rhône, au *Conservateur Lyonnais*, etc., etc. ; il écrivait habituellement dans un journal qui s'est fait remarquer par sa rédaction, dans la *Gazette Universelle* de Lyon ; il a fourni des articles à diverses publications agronomiques ou médicales de Paris, aux *Annales de l'agriculture française*, au *Recueil de médecine vétérinaire*, à l'*Encyclopédie médicale*. Il a été membre de la commission de statistique que d'après un vote du conseil-